FONCTION PUBLIQUE

la cgt FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX !

SMAST CGT

http://smast-cgt.fr/

Commission administrative paritaire (CAP)
des attaché.e.s d'administration de l'Etat

Compte rendu de la séance du 16 juin 2016

OUVERTURE DE LA SEANCE / DECLARATIONS DIVERSES

La séance est ouverte par Joël Blondel directeur des ressources humaines, président de la CAP des AAE. C'est la CGT qui assure le secrétariat adjoint (tournant) de cette CAP.

Déclarations liminaires des organisations syndicales

La CGT a soutenu la déclaration liminaire de la CFDT qui reprenait un certain nombre de points régulièrement évoqués par les deux organisations lors des précédentes CAP. Ces points sont les suivants :

- **Employabilité des AAE** : en d'autres termes élaboration par l'Administration d'une doctrine d'emplois permettant de flécher notamment dans le réseau des services déconcentrés « affaires sociales santé jeunesse et sports » et « emploi travail » les postes destinés aux seuls AAE compte tenu du statut particulier de leur corps. Cette revendication a pour finalité d'éviter des concurrences émanant du corps des IASS ou des IT.

- **RIFSEEP** : publication des cartographies portant sur la partie IFSE du RIFSEEP et notification à chaque AAE du groupe de fonction auquel il appartient du fait de ses fonctions du moment. Le DRH a fait valoir que le classement des agents par groupes de fonction doit être finalisé. C'est un travail minutieux qui demande du temps. Ce classement est traité par corps selon leur ordre de passage au RIFSEEP. C'est le corps des adjoints administratifs qui est classifé en priorité. La notification aux agents devrait intervenir fin juin ou au cours du mois de juillet. Viendra ensuite le corps des adjoints techniques. Le retard pris dans l'élaboration des cartographies est imputable à la réforme territoriale. Par ailleurs sont examinés en même temps des éléments de diagnostic permettant d'appréhender les écarts avec les critères d'origine. En tout état de cause, la DRH a promis en fin de parcours une communication institutionnelle et générale sur les cartographies finalisées et une notification individuelle que recevra chaque agent.

- **Relocalisation des emplois de conseillers d'administration** : d'après le DRH, la nouvelle cartographie des emplois de conseillers d'administration avance bien et un projet d'arrêté devrait être finalisé cet automne. Alors que le corps des AAE des ministères sociaux était le seul jusqu'ici à pouvoir bénéficier d'un détachement sur cet emploi fonctionnel, l'Administration envisage d'ouvrir cette faculté à d'autres corps. La CGT a fait valoir que de tous les corps de catégorie A, celui des AAE était le seul à n'avoir bénéficié d'aucun avantage substantiel en terme de déroulement de carrière. Elle estime donc juste que ce corps continue à être massivement prioritaire par rapport à cet emploi. La CGT a également demandé à ce que, contrairement à ce qui s'est fait dans le passé, les APAE en fonction au sein des réseaux des services déconcentrés des 3 secteurs et les ARS puissent également bénéficier de cette possibilité de détachement sur des emplois de conseillers d'administration au même titre que leurs collègues de l'administration centrale.

- **Accès des AAE à la hors échelle B (HEB)** : la CGT a réitéré son analyse et sa revendication sur la possibilité pour les AAE d'accéder à la HEB). Son analyse repose sur l'idée que le corps des AAE Va devenir à court et moyen termes – si aucune solution n'y est apportée – un corps pléthorique en devenant le seul corps de débouché pour les corps de catégorie B, compte-tenu de la transformation du corps des inspecteurs du travail (IT) et de celui des IASS en corps de A+. A cela va venir s'ajouter l'ensemble des « Sauvadet » qui ne pourront plus accéder aux corps des IT et des IASS pour les mêmes raisons. Ce grossissement du corps des AAE va mettre sous pression les échelons terminaux de chaque grade (AAE et APAE) du corps et générer des phénomènes de goulots d'étranglement pour la fixation des listes d'aptitude, ce qui va être un véritable casse-tête à la fois pour les agents concernés et les directions des services. La seule option possible réside dans une fluidification des déroulements de carrière passant par un déplafonnement du haut du grade d'AAE HC vers la HEB. Autrement, l'Administration va désespérer des générations entières d'AAE. La CGT a donc demandé à l'Administration de bien vouloir se saisir de cette problématique et de la porter à la connaissance de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) . La CGT semble avoir été entendue. Affaire à suivre.

ASSEMBLEE PLENIERE (LES 3 GRADES)

POINT N° 1 : Examen des titularisations dans le corps des AAE

Les dernières titularisations « Sauvadet » sont au menu de cette CAP. Celles d'un certain nombre d'agent.e.s à temps partiel. Enfin toutes sauf l'ultime, **Marie-Laure Pelte**, dont le rapport de titularisation n'a toujours pas été envoyé par l'ARS de sa région !! En espérant que celui-ci sera favorable, elle sera titularisée rétroactivement lors de la CAP de décembre.

La CAP a donc émis un avis favorable à la titularisation des collègues dont les noms suivent :

Nom	Prénom	Affectation
AKSEL	**Asuman**	DFAS
ALLEM	**Moussa**	DRJSCS Nord-pas-de-Calais
BASILE	**Albane**	ARS Rhône-Alpes
CAUCHE	**Anne**	ARS Nord-Pas-de-Calais
CHEBIRA	**Yasmina**	CLEISS
CHETRIT	**Michael**	DGEFP
COUSIN	**Noelle**	DRJSCS du Centre
EL MISSAOUI	**Fatima**	DRJSCS Rhône-Alpes
GALLAND	**Sebastien**	Direccte Lorraine
GALOIS	**Geraldine**	DRIHL Ile-de-France
GUILLON	**Celine**	ARS Limousin
LEBON	**Stéphanie**	EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique)
LE MINOR	**Sandrine**	DRJSCS Poitou-Charentes
MALAQUIN	**Claire**	ARS Nord-Pas-de-Calais
ORSI	**Christine**	DGOS
PARDINI-BUISINE	**Séverine**	Centre national de gestion
REAU	**Emilie**	EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique)
VICCINI	**Damien**	ARS Rhône Alpes

POINT DIVERS :

Préparation à l'examen professionnel du principalat d'attaché

La CGT intervient car elle a été alertée par des témoignages faisant état d'un refus de prise en charge d'une préparation à l'examen professionnel du principalat d'attaché, sous prétexte qu'il n'était pas possible de s'inscrire deux années consécutives (en raison d'un cout trop important).

A notre sens, la question du coût n'est pas admissible : habituellement, les préparations concours peuvent être consécutives sur plusieurs années et au moins deux années de suite. De plus, la préparation n'est pas la même que l'an dernier puisque qu'à certains endroits, il a été possible de monter une formation en présentiel aidant à la rédaction du dossier RAEP, en plus de la formation à distance.

Dans ce cas-là, tout plaide pour avoir une formation en présentiel, à la fois pour aider à la rédaction du dossier RAEP que pour la prépa à l'oral. A certains endroits, il a été possible de mettre en place une formation à la rédaction du dossier, en sus de la correction à distance qui est une prestation fonction du nombre de dossier. En présentiel, le formateur est payé la même chose qu'il y ait 3 ou 8 personnes, ce qui permet plus de souplesse.

Sous prétexte de faire des économies, on s'avère moins efficace.

Il ne faudrait pas manquer de s'interroger pour cet engouement à passer le principalat. La réforme territoriale, avec son lot de désillusions pour les chargés de mission au niveau régional, les incitent sans doute à progresser.

La réponse de l'administration est suréaliste. Elle admet que pour des raisons de budget contraint on ne finance plus la deuxième année de formation, et que des inégalités de traitement existent en fonction des territoires (certains services déconcentrés financent des formations, d'autres non ! Bonjour la République !). A part ça, l'administration estime que les retours des formations sont très satisfaisants et elle s'auto-congratule.

Courrier de la ministre à une organisation syndicale

La CGT a demandé à la DRH des explications sur le plan de requalification des C en B et des B en A évoqué dans une lettre du 6 juin dernier adressée à l'UNSA affaires sociales par la ministre des affaires sociales et de la santé. La CGT a pointé la maladresse d'une telle lettre largement diffusée alors que les ARS étaient toujours le théâtre d'une campagne électorale. La CGT estime (et personne ne la contredite sur ce point) que le CTM était le lieu habituel de telles annonces. Elle s'est étonnée que la démocratie professionnelle au sein des ministères sociaux n'ait pas été respectée. La DRH a convenu que cette annonce n'était pas budgétée et que sa mise en œuvre serait compliquée. Donc, annonce fumeuse ? En tout état de cause, la CGT a rappelé à la DRH que, d'après les renseignements pris auprès de ses représentants au sein du conseil supérieur de la fonction publique, la DGAFP et la direction du budget étaient très rétives à ce type de mesures. Donc affaire à suivre. La CGT demande à ce que ce dossier soit examiné dans les meilleurs délais possibles par le CTM et que toutes les explications adéquates soient apportées à l'ensemble de la représentation du personnel.

ASSEMBLEE RESTREINTE N° 1 (AAE + APAE)

POINT N° 2 : Examen des demandes d'intégration dans le grade d'attaché d'administration de l'Etat après détachement ou directe

Nom	Corps d'origine	Direction d'affectation
BENHAMMOU Myriam	Inspecteur des finances publiques	DSS
CHICHEPORTICHE Samuel	ingénieur d'études et de fabrication (ministère de la défense)	DIRECCTE Haute-Normandie
DEROTTE Amélie	attaché d'admnistration hospitalière	ARS Champagne Ardennes
LECHEVIN Corinne	attaché territorial	DIRECCTE d'Ile-de-France
TAMBURINI Johanna	attaché territorial	DGEFP

Conseillers d'éducation populaire et de la jeunesse

5 demandes d'intégration de conseillers d'éducation populaire et de la jeunesse (CEPJ) qui avait été présentées en pré CAP sont suspendues (ainsi que les suivantes) par la DRH. En effet une analyse globale va être réalisée (idem pour les professeurs de sports) pour décider de l'opportunité d'intégrer les CEPJ dans le corps.

POINT N° 3 : Examen des demandes de mutation des attachés d'administration de l'Etat secteurs travail et santé

L'exercice se révèle toujours aussi compliqué. Les IT sont parfois passés devant les AAE et les procédures des deux secteurs ne sont toujours pas harmonisées.

L'ensemble des classements (en attente d'une mutation sur la résidence administrative choisie) ou mutations présentées par l'administration sont approuvées. La CGT prévient personnellement les agent.e.s qui ont fait appel à elle.

POINT N° 4 : Examen des mutations des attachés d'administration de l'Etat dans le cadre de la réforme territoriale

NOM	Grade d'origine	Administration d'origine	Affectation prévue	Poste Publié
SUARIS Gaelle	Attachée	DIRECCTE Picardie	DIRECCTE Nord Pas de Calais	CM Mut économique
AUTES Erwan	Attaché	ARS Poitou Charente	ARS ALPC	CM Santé
Le MINOR Sandrine	Attachée	DRJSCS Poitou Charente	DDCS Vienne	CE Cohésion sociale

POINT N° 5 : Examen des demandes d'accueil en détachement dans le grade d'attaché d'administration de l'Etat

NOM	Grade d'origine	Administration d'origine	Affectation prévue	Poste Publié
DELALANDE Séverine	attaché d'administration hospitalière	AP-HP (centre hospitalier de Necker)	DGOS	chargé de mission allocation de ressources aux établissements de santé publics et privés
DE SA Paul	ingénieur d'études de 2ème classe	ministère de l'éducation nationale (en fonction à l'INSA de Lyon)	CREPS de Vichy	responsable informatique
HUMBERT Céline	attaché territorial	Commune de Mervans	DIRECCTE Franche Comte	BIEP le 10/02/2016
LE CORVAISIER Camille	attaché territorial	conseil général de la Seine-Saint-Denis	DGCS	chargé de mission compensation

NGON AYANGMA Olivia	Inspectrice ddes affaires sanitaires et sociales	DRJSCS d'Ile-de-France	DGT	chargé d'éttude pôle recours-salariés protégés
ROTA-TREGUER Carole	attaché territorial	conseil général du Val-de-Marne	DGT	responsable synthèse budgétaire, opérateurs et performance
SANAUR Frédéric	attaché territorial	conseil régional d'Ile-de-France	Cabinet du Secrétaire d'Etat chargé des sports	conseiller auprès de M. BRAILLARD
VALLET Gaelle	inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes	ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique (en fonction à la DDCSPP des Hautes-Alpes)	DDCSPP des Hautes-Alpes	déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité (poste publié sur la BIEP n° 113553 le 18/08/2015)
DUVERNAY-PRET Thibault	Attaché territorial	Région Rhône-Alpes	DIRECCTE UT Isère	

POINT N° 6 : Examen des mouvements effectués dans le cadre du corps interministériel à gestion ministérielle (CIGEM) pour le grade d'attaché d'administration de l'Etat

NOM	Grade	Administration d'origine	Affectation	Fonctions	Date d'effet
BACILIERE Gaelle	attachée	ministère de l'éducation nationale (DSDEN Seine-Saint-Denis)	DGCS	CM "suivi des études d'impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes"	01/06/2016
GERACI Marco	attaché	Services du PM (en fonction au conseil d'orientation des retraites)	DGOS	CM prospective au bureau de la synthèse stratégique et de l'appui au pilotage	01/07/2016
GORREE Hélène	attachée	ministère de l'agriculture	DAJ	consultant juridique	01/05/2016
SONNEVILLE Marc	attaché	ministère de la culture et de la communication	DIRECCTE Nord-Pas-Calais	adjoint au responsable du service financier et référant régional du contrôle interne	
LARDIER Suzelle	attachée	ministère de l'éducation	ARS Meurthe et Moselle		

Les élus ont à nouveau fait valoir leur mécontentement à propos des choix faits par certains services de privilégier des agents d'autres ministères en concurrence avec des AAE des ministères sociaux.

ASSEMBLEE RESTREINTE N° 2 (APAE + AAEHC)

POINT N° 7 : **Examen d'un tableau d'avancement complémentaire au grade d'attaché d'administration hors classe de l'Etat au titre de l'année 2016**

Proposition de tableau d'avancement complémentaire à la hors classe au titre de l'année 2016

Laurence DEGENNE-SHORTEN DIRECCTE Ile de France – UD 95

En marge de cette inscription au tableau d'avancement à la HC, les élus CGT ont signalé à l'Administration deux candidatures qu'ils défendront lors de la détermination du prochain tableau d'avancement. L'un de ces deux candidats est en poste à la DFAS, l'autre à la DSI.

POINT N° 8 : Examen des demandes d'intégration dans le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat après détachement ou directe

Noms - Prénoms	Corps d'origine	Direction d'affectation	Grade d'intégration	Date effet intégration
DEMONCHY Valérie	psychologue territorial	DRJSCS d'Ile-de-France	Attaché principal d'admnistration	01/07/2016

POINT N° 9 : Examen des demandes de mutation des attachés principaux d'administration de l'Etat secteurs travail et santé

Comme pour les AAE, l'exercice en ce qui concerne les APAE se révèle toujours aussi compliqué. Les IT sont privilégiés par rapport aux APAE et les procédures des deux secteurs ne sont toujours pas harmonisées. L'ensemble des classements (en attente d'une mutation sur la résidence administrative choisie) ou mutations présentées par l'administration sont approuvées. La CGT prévient personnellement les agent.e.s qui ont fait appel à elle.

POINT N° 10 : Examen des mutations des attachés principaux d'administration de l'Etat dans le cadre de la réforme territoriale

NOM - PRENOM	Grade	Ancienne direction	Nouvelle direction	Nouvelles fonctions
JOUVE Christian	attaché principal	DIRECCTE Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées (Montpellier)	DRJSCS Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées (Montpellier)	Responsable des systèmes d'information et communication (poste publié à la BIEP n° 130467)

POINT N° 11 : Examen des mouvements effectués dans le cadre du corps interministériel à gestion ministérielle (CIGEM) pour le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat

Ont fait l'objet d'un vote unanime de l'ensemble des élus avec les représentants de l'administration, les agents dont les noms suivent :

NOM - PRENOM	Grade d'origine	Administration d'origine	Affectation
LAURENT Jeanne	attaché principal	ministère des finances	DGEFP
Beaussier Julie	attaché principal	Ministère de la culture et de la communication	DGT
ROLLET Florence	attaché principal	ministère de l'agriculture	MIPROF

Les élus ont voté contre les autres candidats extérieurs présentés, considérant que le rejet des candidatures internes aux ministères sociaux était insuffisamment motivé.

ASSEMBLEE RESTREINTE N° 3 (AAEHC)

POINT N° 12 :

La mobilité CIGEM entrante de Marie-Laure Ferreira, AAE HC en provenance du ministère de l'éducation nationale a été approuvée à l'unanimité. Les explications données par l'administration sur le rejet de la seule candidature interne étant satisfaisantes.

Vos élu-e-s à la CAP des attaché-e-s

Robert Gutierrez	01 40 56 50 19	robert.gutierrez@sante.gouv.fr
Daniel Anghelou	01 40 56 86 66	daniel.anghelou@social.gouv.fr
Olivier Roche	01 53 86 10 13	olivier.roche@social.gouv.fr